

Publié le

ID: 005-210500583-20240321-202433-DE



## COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION N° 2024-33

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 9 Conseillers absents : 1 Conseillers représentés : 1 Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 14 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents**: LEJEUNE Laurent

<u>Pouvoir</u>: LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

**Secrétaire de séance :** MESTRE Françoise

## <u>Objet</u>: DEMANDE DE SUBVENTION - CREATION D'UN ARBORETUM DANS LE CADRE DE L'ESPACE VALLEEN DU PAYS DES ECRINS

## Annule la délibération 2024-09

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de Musée du Bois, l'association « De l'Arbre à l'Ouvrage » souhaite créer un sentier arborétum avec la Commune.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'état dans le cadre de la campagne CIMA 2024 et la Région PACA selon le plan de financement suivant :

 Montant des travaux HT :
 11 600.00 €

 Etat (40%) :
 4 640.00 €

 Région PACA (40%) :
 4 640.00 €

 Autofinancement :
 2 320.00 €

Envoyé en préfecture le 25/03/2024 Reçu en préfecture le 25/03/2024 Publié le

ID: 005-210500583-20240321-202433-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que proposé ci-dessus ;

Autorise le Maire à solliciter l'état et la Région PACA dans le cadre de la création d'un arborétum sur la commune de Freissinières.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

> Poun le Maire et par délégation Monsieur Éric SECOND 1er adjoint au Maire.